



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation des hôpitaux de proximité

Question au Gouvernement n° 4384

Texte de la question

SITUATION DES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Tolmont.

Mme Sylvie Tolmont. Monsieur le Premier ministre, en l'absence du ministre de la santé, c'est à vous que j'adresse un cri d'alarme concernant la situation des hôpitaux de proximité, en prenant l'exemple de l'hôpital du Bailleul, situé dans ma circonscription.

C'est de la survie du pôle santé Sarthe et Loir, comme de beaucoup d'autres, dont il est question. Depuis 2019, cet établissement est fortement affecté par la pénurie de médecins : les urgences sont régulièrement fermées la nuit et la SMUR (structure mobile d'urgence et de réanimation) fonctionne de manière totalement aléatoire.

À cette situation dégradée s'ajoute désormais l'application de la loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, dite loi RIST qui, malgré les bonnes intentions pour plafonner la rémunération des intérimaires, va avoir des conséquences immédiates désastreuses en renforçant la pénurie de médecins.

Ainsi, dans quinze jours, l'établissement pourrait ne plus disposer que d'un seul anesthésiste, un jour par semaine. Pour les 100 000 habitantes et habitants de ce territoire, l'impact sera majeur : fermeture des blocs opératoires, de la maternité, des services d'urgence, et réorientation des patients vers des établissements éloignés, eux-mêmes déjà en difficulté dans certaines disciplines.

Le remède sera finalement pire que le mal et nous nous dirigeons vers une rupture de la continuité des soins dans plusieurs de nos territoires, sur fond de désarroi des populations. Vos logiques de métropolisation, de regroupement et de rationalisation des coûts dans des zones déjà sous-dotées n'ont fait qu'aggraver les effets de la désertification médicale. Nous ne pouvons plus tolérer de voir des habitants de nos territoires ruraux relégués à un statut de citoyens de seconde zone. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et quelques bancs du groupe LR.)*

En 2019, j'avais déjà interpellé Mme Buzyn sur la fermeture des services d'urgence. Qu'avez-vous fait depuis pour remédier à cette situation dramatique ? Quelles mesures fortes d'urgence allez-vous prendre ?

Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, c'est la question de la survie tout court de nos hôpitaux qui se pose, et avec elle celle de la réquisition, pourquoi pas, de la réserve sanitaire nationale. Des vies sont en jeu ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et quelques bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Le sujet que vous soulevez est extrêmement important, j'en ai parfaitement conscience.

Je pourrais facilement vous rappeler les causes structurelles de la situation de l'hôpital français, l'évolution de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie...

M. Pierre Dharréville. L'austérité budgétaire !

M. Jean Castex, Premier ministre. Je ne m'appesantirai pas là-dessus,...

M. Charles de la Verpillière. Cela vaut mieux !

M. Jean Castex, Premier ministremais soyons tous modestes !

La loi Rist, puisque c'est sur son application et sur ses conséquences concrètes dans un certain nombre d'établissements que vous m'avez interrogé, est une très bonne loi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Elle vise à mettre un terme à des pratiques qui ont été dénoncées par de nombreux professionnels, et dans de nombreux rapports parlementaires issus de tous les bancs de cette assemblée.

Néanmoins, je suis parfaitement conscient que dans certains territoires, la pénurie médicale est telle que vous l'avez décrite – et l'hôpital que vous avez cité n'est pas le seul dans ce cas. J'ai demandé à Olivier Véran de me faire des propositions, avant l'entrée en vigueur de l'article 33, échéance que vous avez rappelée...

M. Sébastien Jumel. Le 27 octobre !

M. Jean Castex, Premier ministre. ...afin d'étudier comment nous pouvons en adapter et en aménager l'évolution de manière pragmatique. C'est le rôle du Gouvernement de la République d'être toujours pragmatique et attentif aux situations particulières. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4384

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [13 octobre 2021](#)